

18.11.2008 – 17:47 Uhr

## Migros et Micarna optent pour la méthode par inhalation

Zürich (ots) -

Mise en oeuvre anticipée de la castration sans douleur des porcelets pour répondre au souhait des consommateurs

En matière de castration des porcelets, c'est la méthode par inhalation, donc la castration avec narcose et analgésie, que Migros privilégie avec son entreprise de transformation de la viande Micarna SA. La conversion aura déjà lieu à partir du 1er juillet 2009. Raison principale de ce changement : méthode la mieux acceptée par les consommatrices et les consommateurs.

La position de Migros et de Micarna est claire: c'est le bien-être animal et les besoins des consommatrices et des consommateurs qui sont franchement prioritaires. Pour le bien-être animal, l'engraissement des verrats constitue la meilleure solution car cette pratique est la seule à laisser les porcelets intacts. Il est de fait à ce sujet que la proportion de carcasses dégageant une odeur déplaisante est trop importante et que la valorisation nécessaire de cette viande n'est pas réglée. Sous nos latitudes, une telle viande est mal acceptée par la clientèle. L'engraissement des verrats ne convient donc pour l'heure que pour une production de niche. A sa clientèle, Migros entend proposer à l'avenir encore une viande de porc qualitativement irréprochable à des prix attrayants.

Deux méthodes de substitution possibles existent: la castration avec narcose et analgésie, donc la méthode par inhalation, ainsi que la vaccination contre l'odeur de verrot.

C'est la méthode par inhalation qui peut être mise le plus rapidement en oeuvre: elle est utilisable sur le terrain, clairement jugée positive par les consommatrices et les consommateurs et mieux perçue et acceptée que la vaccination comme l'a montré une étude de l'institut d'analyse de marché Link.

Bien que la vaccination n'ait été autorisée dans aucun autre pays européen, sauf en Suisse, Migros s'était montrée encore en juin dernier ouverte vis-à-vis de la méthode de la vaccination. Dans l'intervalle, l'Office vétérinaire fédéral (OVF) a expliqué comment il fallait procéder avec des porcs vaccinés contre l'odeur de verrot et leurs carcasses. Des mesures supplémentaires de garantie de qualité sont nécessaires lors de la livraison des animaux vaccinés, notamment dans le sens de la traçabilité.

A ce jour, on castré chaque année en Suisse, sans étourdissement, près de 1,3 million de porcelets. Pour le bien-être des animaux et dans l'intérêt de sa clientèle, Migros décide de passer à la méthode par inhalation à partir du 1er juillet 2009, et non du 1er janvier 2010 comme l'exige la loi.

Zurich/Bazenheid, le 18 novembre 2008

Migros-Genossenschafts-Bund  
Corporate Communications  
Limmatstrasse 152  
Postfach 1766  
CH-8031 Zürich  
Zentrale +41 (0)44 277 21 11  
Fax +41 (0)44 277 23 33  
media@migros.ch

Contact:

Urs Peter Naef, Mediensprecher MGB, Tel. 044 277 20 66,

urs-peter.naef@mgb.ch, www.migros.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000968/100573686> abgerufen werden.